



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 7 SEPTEMBRE 2018 -

DÉCISION N° 18 - 08 - 067

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 9 juillet 2018 s'est réuni le vendredi 7 septembre 2018 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 11 : L'attribution du marché de travaux concernant la construction du centre d'incendie et de secours de Cordelle.

Une consultation a été lancée sous forme d'un marché à procédure adaptée en application à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

L'opération de travaux a été allotie de la manière suivante :

- Lot n° 1 : VRD - Terrassement - Espaces verts
- Lot n° 2 : Gros œuvre
- Lot n° 3 : Charpente bois

- Lot n° 4 : Couverture - Bardage métallique
- Lot n° 5 : Revêtement de façade - ITE
- Lot n° 6 : Menuiseries extérieures aluminium
- Lot n° 7 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds
- Lot n° 8 : Menuiseries intérieures
- Lot n° 9 : Carrelage - Faïences - Sol mince
- Lot n° 10 : Portails sectionnels
- Lot n° 11 : Chauffage gaz et ventilation
- Lot n° 12 : Plomberie - Sanitaire
- Lot n° 13 : Electricité - Courants faibles

Pour l'ensemble des lots et conformément au règlement de consultation, le marché sera attribué au regard des critères suivants :

1. **Prix** (pondération : 50%)
2. **Valeur technique** (pondération : 50%)

La commission des marchés a étudié ce dossier en date du 7 septembre 2018.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Conformément à l'avis rendu par la commission des marchés réunie le 7 septembre 2018, le bureau du conseil d'administration décide d'attribuer le marché de travaux concernant la construction du centre d'incendie et de secours de Cordelle tel qu'indiqué en annexe 1.

Article 2 :

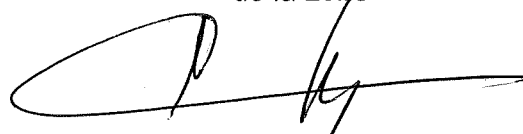
Dans l'hypothèse où les sociétés visées en annexe 1 ne fourniraient pas les justificatifs de leur candidature dans les délais impartis, le candidat classé immédiatement après pour chacun des lots (conformément aux préconisations du rapport d'analyse des offres) sera sollicité pour produire ses justificatifs et se verra attribuer le marché le cas échéant. Si nécessaire, cette procédure sera reconduite tant qu'il subsistera des offres recevables.

Article 3 :

Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER

**L'attribution du marché de travaux concernant la construction
du centre d'incendie et de secours de Cordelle.**

<i>Lots</i>	<i>Sociétés retenues</i>	<i>Montants des offres</i>
Lot n°1 <i>VRD - Terrassement - Espaces verts</i>	SARL PAGE ERIC	72 553,97 €
Lot n°2 <i>Gros œuvre</i>	EIFFAGE CONSTRUCTION RHONE LOIRE	132 000,00 €
Lot n°3 <i>Charpente bois</i>	SARL LIBERCIER	24 453,80 €
Lot n°4 <i>Couverture - Bardage métallique</i>	ASTEN SAS	67 926,84 €
Lot n°5 <i>Revêtement de façade ITE</i>	SARL GIRARDET	16 000,00 €
Lot n°6 <i>Menuiserie extérieure aluminium</i>	SAS SERODON	34 000,00 €
Lot n°7 <i>Plâtrerie - Peinture – Faux plafonds</i>	PETRUS CROS SN	49 457,80 €
Lot n°8 <i>Menuiseries intérieures</i>	MENUISERIE GENEVRIER	29 690,00 €
Lot n°9 <i>Carrelage - Faïence - Sols minces</i>	SARL COHELO ET FILS	33 999,51 €
Lot n°10 <i>Portails sectionnels</i>	SODAM	9 262,00 €
Lot n°11 <i>CVC - Installation gaz</i>	LESPINASSE FRERES	21 446,82 €
Lot n°12 <i>Plomberie - sanitaires</i>	LESPINASSE FRERES	23 299,25 €
Lot n°13 <i>Electricité - Courants faibles</i>	SAS DUGELET	38 350,00 €